

Newsletter AFFCE – Juillet 2014

Composition du Comité éditorial:	2
Le mot du Président	3
Activités futures de l'AFFCE.....	3
Activités récentes de l'AFFCE	4
Séance d'information sur les Lycées Français de Bruxelles et d'Anvers, 22 avril 2014	4
Compte rendu du débat avec Henri Malosse, président du Comité Economique et Social Européen, Jeudi 15 Mai 2014	6
Bref aperçu du débat au Parlement européen le jeudi 22 mai en prévision des élections européennes du 25 mai.....	8
Vie des institutions en bref:	9
Commission	9
Initiative citoyenne européenne	9
Parlement européen	10
1. La constitution des groupes au Parlement est faite!	10
2. Vers une plus grande transparence du Parlement: les députés plébiscitent le vote par appel nominal.....	11
3. Le Parlement rejette pour la première fois un acte délégué.	12
Divers.....	12
Présence française dans les institutions – la relève sera-t-elle assurée après les nombreux départs à la retraite des fonctionnaires français dans les années qui viennent?	12
Chronique " Bonnes adresses, Vie pratique"	14
1. Marché bio et brunch tous les dimanches	14
2. Le compromis à la belge vu au travers d'un tour des bars et des lieux moins connus du Bruxelles insolite	15
Vie pratique: trucs et astuces pour expatriés	17
Nouveau(x) né(e)s ? Comment enregistrer son enfant ?	17
Le coin des lecteurs	18

Etat de l'Union européenne, rapport 2014	18
Après les élections européennes, quelles perspectives pour l'Union européenne?	19
L'UE après les élections : demandez le programme ! Article de J.Delors & A.Vitorino -	19
Le Royaume-Uni doit-il sortir de l'Union européenne ?	20
Contrôles aux frontières et droit d'asile: quel nouveau cap pour l'UE?	20
L'Espace Schengen : un sujet de controverses récurrent, par Édith Lhomel	20
Engager l'Europe dans le monde.....	20
Pourquoi et comment l'Europe restera le cœur du monde – Petit traité d'optimisme, par Jean-Dominique Giuliani	21
La grande séparation – pour une écologie des civilisations par Hervé Juwin	21
Droits des utilisateurs d'internet.....	22
Entendu sur les ondes.....	22
L'Europe, continent d'immigration à podcaster sur France Culture	22

Composition du Comité éditorial:

Rédacteur en chef: *Fabrice Andreone*

Coordination: Anne Serizier

Activités récentes Affce : *Fabrice Andreone, Blandine Pellistrandi, Tristan Lescure (Commission)*

La Vie des institutions: *Fabrice Andreone, Blandine Pellistrandi (Commission); Armel Prieur (Conseil); Benoît Lefort, Jérémie Requis (Parlement)*

Chronique "Bruxelles insolite, Bonnes adresses": *Armel Prieur, Anne Serizier*
Vie pratique "Trucs et astuces pour expatriés: Tous.

Le coin des lecteurs: *Anne Serizier et autres volontaires amoureux des livres.*

Le mot du Président

Chers collègues,

Alors que les congés d'été arrivent à grand pas, l'AFFCE souhaite faire un petit bilan de l'année écoulée. Depuis septembre 2013, l'UE a connu de grands changements. Tout d'abord, on doit mentionner la révision du statut, entrée en vigueur en début d'année, qui a affecté de manière importante les conditions d'emploi de l'ensemble des personnels des institutions.

Sur un plan politique, l'élection du Parlement européen s'est déroulée dans un climat morose voire eurosceptique et les partis anti-européens ont fait des scores importants non seulement en France mais également dans d'autres pays comme l'Italie ou le Royaume-Uni ; ce qui n'augure rien de bon pour la suite.

Le 27 juin 2014, le Conseil européen vient de proposer Jean-Claude Juncker comme Président de la Commission européenne. Cette décision constitue un tournant pour la construction européenne mais également pour la Commission. En effet, pour la première fois, le Président de l'exécutif européen sera issu du parti politique, arrivé en tête lors des élections. Il s'agit d'une avancée majeure qui rapproche les structures de l'UE d'un régime parlementaire classique. Il sera probablement difficile de revenir en arrière, à l'occasion de la prochaine élection du Parlement européen. Si, les institutions européennes ont encore beaucoup à faire pour se rapprocher des citoyens ; il est clair que la nouvelle procédure de désignation de la Commission va permettre de rendre le jeu politique européen beaucoup plus clair.

N'en doutons pas, il s'agit d'une étape importante dans l'histoire de notre Union !

En attendant l'élection du nouveau Collège et le début de cette nouvelle étape, bonnes vacances à toutes et à tous, et bonne lecture.

Activités futures de l'AFFCE

Plusieurs conférences sont en préparation pour la rentrée:

- Une Conférence sur la 1ere guerre mondiale, sous un angle européen;
 - Une Conférence avec Pierre Mirel, à propos de l'élargissement;
 - Une Conférence avec la Directrice de l'ENA, en partenariat avec l'Association des fonctionnaires polonais des institutions;
- Une Conférence avec Philip Cordery sur les structures de l'UE après mise en place de la nouvelle Commission ;
- Une Conférence avec la fondation "Notre Europe".

Activités récentes de l'AFFCE

Conférence sur les Lycées Français de Bruxelles et d'Anvers

Le 22 avril 2014, l'AFFCE a organisé une conférence à propos des Lycées Français de Bruxelles et d'Anvers organisée par l'Association des Françaises et Français des Institutions Communautaires et Européennes (AFFCE). Les écoles ont été présentées par Mme Clarit Alofs, proviseur du Lycée d'Anvers, (Mme Evelyne Regniez, proviseur du Lycée français de Bruxelles ayant eu un empêchement). Le modérateur était M. Fabrice Andreone.

Ces deux écoles font partie d'un réseau de 500 écoles situées dans 125 pays et qui ont, en ce moment, environ 330.000 élèves, dont un tiers sont des Français. La coordination et le financement partiel de ces écoles sont faits par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui dépend du Ministère des affaires étrangères. Ils sont reconnus par le Ministère de l'Éducation nationale soit directement s'ils sont publics, soit au moyen de conventions et en respectant les programmes et les valeurs garantis par les services d'inspection pédagogique de l'AEFE.

Le **Lycée Français** à Bruxelles est connu sous le nom de lycée « **Jean-Monnet** », surnommé « **LFB ou LFJM** ». L'école fut créée en 1907. Au départ, c'était une petite école près de la gare du Midi scolarisant 88 garçons. Actuellement, c'est une école mixte et qui accueille environ 2.800 élèves de la maternelle à la terminale. Le Lycée est connu pour le bon niveau de ses élèves (le pourcentage élevé de mentions au baccalauréat) et la mixité culturelle qui le

caractérise ([section européenne](#), [option internationale du baccalauréat](#), [Bachibac](#) .(*)). Il occupe de vastes locaux (répartis sur plus de 4 ha) dans la commune d'Uccle.

Le lycée français à Anvers, le « Lycée d'Anvers - Collège Marie-José », a été fondé en 1901 sous la dénomination d'Institut Rachez. En 2000, cet établissement belge francophone a conventionné avec l'AEFE et est devenu un lycée français. Depuis 2010, il se nomme "Lycée Français International ". Il propose un enseignement bilingue français-néerlandais et français-anglais en primaire. Avec l'école européenne de Mol, ce sont les seules écoles francophones en Flandre.

Etant dans un environnement difficile vis-à-vis à la francophonie, le Lycée Français d'Anvers est relativement modeste sur le plan du nombre des inscrits et ne compte en ce moment que 135 élèves (primaire et secondaire, la plupart des inscrits étant en primaire). Par ailleurs, le petit nombre d'élèves par classe permet un enseignement de proximité où l'étudiant est suivi et aidé de très près pour un enseignement presque sur mesure, ce qui est rarement le cas dans de grands établissements scolaires. Ainsi, il y a des parents qui habitent Bruxelles et leurs enfants, inscrits au Lycée Français International, font la navette chaque jour. Cette solution est tout à fait possible grâce à la fréquence des trains reliant les deux villes et la proximité de l'école par rapport à la gare d'Anvers.

Au Lycée Français d'Anvers, on peut suivre l'enseignement français de la maternelle au CM2, en choisissant un enseignement français-néerlandais ou français-anglais. L'enseignement secondaire (collège et Lycée), quant à lui, est proposé avec une double inscription avec le CNED (centre national d'enseignement à distance). Les élèves ont un emploi du temps à temps plein dans l'établissement scolaire avec des professeurs de chaque discipline qui suivent les progressions du CNED et accompagnent l'élève dans le suivi du calendrier des devoirs du CNED

Dans les Lycées Français, le plurilinguisme fait partie intégrante du programme pédagogique avec les couples de langues FR/DE et FR/EN à Bruxelles, et FR/NL et FR/EN à Anvers en primaire. Tous les élèves suivent un enseignement en anglais dès la première année du secondaire, suivi par une deuxième langue à partir de la troisième année secondaire. Selon les options, une troisième langue facultative peut être proposée. Au Lycée Français Jean Monnet, tous les collégiens pratiquent deux langues étrangères dont l'anglais et une troisième à partir de la quatrième (troisième année secondaire). Les langues proposées sont l'allemand, l'espagnol, le néerlandais et le chinois. Les élèves peuvent présenter les mentions « section européenne » et « option internationale » (OIB) section britannique au baccalauréat. Des cours de néerlandais obligatoires sont dispensés au Lycée d'Anvers à tous les élèves dès la moyenne section de maternelle.

Les enseignants des Lycées sont des « native speakers ». Certains ont des qualifications françaises et tous bénéficient de la formation continue proposée par l'AEFE aux enseignants du réseau. Ils sont soit « résidents » (détachés), soit engagés avec des contrats locaux. La

France prend en charge une partie du salaire des professeurs résidents. Les Lycées Français appliquent des frais (minerval) à charge des parents. Leur montant n'a pas été discuté.

Pour plus d'informations: Lycée français d'Anvers,
Lamorinièrestraat 168a, 2018 Anvers,
tél: 032.3.239.18.89, p.lfanvers@gmail.com, www.lfanvers.be

Lycée français Jean Monnet,
Avenue du Lycée français 9, 1180 Bruxelles,
tél: 02.374.58.78 ; www.lyceefrançais-jmonnet.be

(*) Le BachiBac, est un diplôme préparé dans les lycées à section binationale français et espagnol. Contraction des mots "bachillerato" et baccalauréat. Il donne accès à l'enseignement supérieur français et espagnol.

Compte rendu du débat avec Henri Malosse, président du Comité Economique et Social Européen, Jeudi 15 Mai 2014

A la veille des élections européennes de mai 2014, le Président Malosse a honoré l'AFFCE de sa présence afin de nous exposer sa vision de l'Europe tout en évoquant quelques sujets préoccupants quant à certaines des orientations prises par l'Union Européenne.

Il a introduit son exposé en nous faisant part de son inquiétude majeure face à la possible éventualité que seulement 36 % des français se déplacent pour aller voter le dimanche 25 Mai 2014, jour des élections européennes. Il constate, à ce sujet, que les médias français focalisent leur attention et leurs éditoriaux sur la montée des populismes, orchestrant ainsi le débat autour de la question se résumant en un « pour ou contre Marine Le Pen ». C'est alors que le Président s'interroge sur la place réelle de l'Europe occupée dans le monde et, plus précisément, des Européens eux-mêmes en tant que « citoyens » appartenant à une nation unie dans une Europe Unie. Il pose la question de savoir si, dans de telles conditions, la politisation de l'Union Européenne revendiquée par les personnalités présentées par les partis politiques peut être pertinente. Cette politique, en définitive, représente-t-elle véritablement une chance de succès ?

Ainsi, selon le Président Malosse, le problème de fond repose essentiellement sur une implication authentique et sincère des citoyens européens.

Car l'Europe telle qu'elle existe aujourd'hui s'articule autour d'une construction économique et politique. Mais, pour autant, qu'en est-il des « Européens » ?

Le grand enjeu pour l'Union Européenne est donc de retrouver les « cœurs » des citoyens. En effet, force est de constater le désamour croissant de leur part. L'Europe est de moins en moins populaire en étant de plus en plus critiquée et stigmatisée par le peuple.

Le Président Malosse déclare : « *On a construit l'Europe mais nous avons oublié de construire les Européens !* ». Ce cri d'alarme n'exprime-t-il pas, ici, la mise en question impérative de la création d'une identité européenne formelle ?

Il insiste aussi sur le fait que le débat Europe de Gauche/Europe de droite est, pour le moins, très factice : la préoccupation majeure des français ne se trouve pas dans ce registre. Par contre la question de la perte de souveraineté fait partie de leurs prédominantes inquiétudes. Il constate, par ailleurs que l'on peut être partisan de l'UE sans, forcément, cautionner les politiques qui y sont menées.

Ce constat est particulièrement manifeste dans les pays du Sud où l'appauvrissement des citoyens sévit de manière notablement. Le modèle économique est de moins en moins égalitaire. Dans ces conditions, l'Europe n'a-t-elle pas besoin de cerner à nouveau ses priorités initiales en se concentrant davantage sur les questions de fond avec une réelle prise en compte de l'intérêt raisonnable des citoyens dans leur vie quotidienne. Selon le Président Malosse, cette remise en question passe par la capacité de l'Union Européenne à créer une incontestable identité européenne:

« Au sein de mon institution, le Comité Economique et Social européen, explique-t-il, nos travaux s'orientent vers une volonté de faire converger les modèles entre les différents pays de l'UE. Par exemple, sont entreprises au CESE, des études sur la ré-industrialisation de l'Europe ». A ce sujet précis, il invite la Commission à s'inspirer des travaux engagés au Comité pour réorienter et redéfinir les priorités européennes.

Où va l'Europe, quelles sont ses priorités ? Henri Malosse insiste sur le fait que, sans convergences autant sociales que fiscales, l'Europe ne réussira pas. *« L'utopie doit revivre ! L'Europe est née d'une utopie ! L'Europe doit écouter son peuple ! »* (sic)

Ainsi en cette période anniversaire des 10 ans de l'élargissement, le Président Malosse constate que, certes, nous avons intégré les administrations et organisé certains acquis communautaires au niveau des territoires européens mais nous sommes loin d'avoir fondamentalement intégré les « peuples » appartenant aux pays impliqués dans cet élargissement. Il est urgent d'engager une politisation du système politique européen qui permette de renforcer la possibilité pour les citoyens de peser sur les orientations politiques de l'Union européenne

A propos de l'Ukraine il estime qu'il y a un malentendu. En effet, la perspective européenne doit « unir » ! Elle ne doit pas « diviser ». Or, à ce jour, la politique menée par l'UE n'est pas, de ce point de vue, une réussite. Il regrette notamment la façon dont les dirigeants européens perçoivent le dossier ukrainien en souhaitant que l'on évite « les bricolages ». Les dirigeants européens doivent, avant tout, se trouver en cohérence avec une vision européenne commune.

Evolution et positionnement du CESE

Le CESE joue un rôle politique particulier sur l'échiquier européen. Ainsi le président Malosse tient à évoquer la spécificité du Comité qui réside essentiellement dans la neutralité des groupes composant cette assemblée. Leur fonctionnement trouve sa légitimité grâce à la valeur ajoutée des différents avis votés par le CESE.

Il estime que la Commission européenne n'utilise pas suffisamment le procédé des « avis exploratoires ». Le CESE se sent quelque peu exclu du jeu et le Président Malosse regrette ce fonctionnement assez critiquable.

Bref aperçu du débat au Parlement européen le jeudi 22 mai en prévision des élections européennes du 25 mai

Le jeudi 22 mai 2014, l'AFFCE a organisé, en association avec la section de Belgique des Anciens de Sciences-Po Paris, un débat entre **Quentin Dickinson (UDI), candidat dans la région grand Est** et **Antoine Varoquié (PS), candidat dans la région Île-de-France et Français établis hors de France**.

Fabrice Andreone, Président de l'AFFCE, après avoir présenté les deux invités, a précisé les points qui seraient abordés : le cadre institutionnel, la dimension économique et sociale, les questions internationales, et si le temps le permet les questions relatives aux fonctionnaires et agents des institutions européennes.

Sur le cadre institutionnel, Antoine Varoquié a insisté sur la politisation du système et le saut démocratique que constituent les prochaines élections avec le traité de Lisbonne. En effet, il sera tenu compte du résultat des élections européennes pour désigner la personnalité appelée à présider la Commission. Dès lors, c'est d'un projet politique qu'il s'agit. Il faut un contrôle démocratique des transferts de souveraineté. La clé est dans le retour du clivage entre gauche et droite. Il faut que les urnes parlent. L'élection directe du président de la Commission est une avancée majeure. C'est l'expression démocratique d'une majorité issue des élections européennes. Cette majorité prendra la responsabilité politique des choix qui seront faits par la Commission. Nous changerons l'Europe car nous sommes conscients de cette responsabilité politique. Martin Schulz est un parlementaire, élu démocratiquement, qui rassemble une famille politique unie derrière lui. A l'heure actuelle, nous pouvons constater le résultat des politiques d'austérité en Europe : injuste socialement et économiquement inefficace. Jean-Claude Juncker est et restera le chantre des politiques d'austérité quand Martin Schulz axe toute sa campagne sur la croissance durable. La question de l'orientation politique de l'Europe se résume ainsi : austérité et repli sur soi pour la droite, croissance et développement durable pour les socialistes européens.

La vision de Quentin Dickinson est différente. Il explique d'abord son engagement. La participation en baisse, mais surtout la montée du Front national, l'ont décidé à accepter de jouer un rôle politique que d'autres lui avaient déjà proposé depuis une vingtaine d'années. Cette europhobie qui plane sur fond de crise économique, ces nombreuses personnes qui font commerce politique de la peur des gens, tout cela a déterminé son choix. Parmi ses moteurs, il défend des valeurs et explique que « *si l'Europe est imparfaite, c'est parce qu'elle est incomplète* ». Ce sont les fondements mêmes de l'Europe qui sont remis en cause par les responsables politiques qui exploitent la peur des gens. Sur la directive sur les travailleurs détachés, notamment, « *qui doit être retravaillée* », il prône une re-discussion et rappelle que « *si la France accueille 300 000 travailleurs non Français, 300 000 Français travaillent aussi ailleurs en Europe* ». Face à la volonté du Front National de fermer les frontières, il rappelle que de nombreux ressortissants français sont des travailleurs frontaliers. Quentin Dickinson souligne que l'Europe a fait beaucoup de choses positives et qu'il convient de les rappeler même s'il reste beaucoup à faire et à améliorer. Qui se souvient aujourd'hui qu'il y a quelques décennies encore, on patientait une heure aux frontières pour se rendre dans un autre pays?

Par rapport à la question de l'abstention qui risque d'être particulièrement élevée pour ce scrutin, Quentin Dickinson se prononce en faveur du vote obligatoire et pour un changement du système représentatif.

Sur la dimension économique et sociale, Quentin Dickinson indique que le MODEM-UDI appelle à l'harmonisation fiscale et sociale. L'Europe est imparfaite parce qu'elle est incomplète. En France, on compte 300.000 travailleurs détachés et il y a autant de Français détachés à l'étranger. En 2012, il n'y a eu que 1200 contrôles, ce qui n'est rien. Or, les sanctions sont dissuasives. Les 28 marchés nationaux de l'emploi doivent être compatibles.

Antoine Varoqué refuse la confusion entre mobilité et dumping social. Il plaide pour un traité social et la nécessité d'une croissance durable, qui est le prérequis d'une reprise de long terme. La coordination de l'effort commun de croissance garantit que la reprise sera durable. Il n'y a pas de contradiction entre les politiques en faveur de la croissance et le développement durable. L'Europe sociale n'est pas encore là, mais les socialistes y œuvrent : les systèmes sociaux sont très hétérogènes ; la question de la couverture sociale est évidemment centrale ; les socialistes veulent instaurer un salaire minimum européen et favoriser le développement de système convergent de protection sociale.

Concernant la situation d'Alstom et son éventuelle reprise par Siemens ou General Electric, Quentin Dickinson suit le dossier de près car les usines sont implantées dans sa circonscription. Nous avons besoin d'un pôle énergie et d'un pôle ferroviaire; il faut construire ce géant ferroviaire européen. Or, il faut agir vite car il y a d'autres entreprises qui se développent rapidement dans ce domaine et qui peuvent être très concurrentielles : KAF en Espagne, STADLER en Suisse.

Concernant la fonction publique européenne et son avenir, Quentin Dickinson a mis en valeur la compétence et la haute technicité du personnel. Les salaires sont loin d'être surdimensionnés par rapport au privé. Mais les fonctionnaires européens souffrent d'une image particulièrement négative et de faux arguments sont lancés à leur encontre. La chaîne de responsabilité est à revoir, ainsi que le mode de recrutement. En conclusion, il y a beaucoup de chantiers à mener.

Vie des institutions en bref:

Commission

Initiative citoyenne européenne

Le 7 mars 2014, la Commission européenne a validé l'initiative citoyenne européenne (ICE) intitulée [NEW DEAL 4 EUROPE](#)

Un [comité belge](#) a été constitué pour coordonner la campagne d'information et la collecte des signatures en Belgique. L'objectif est d'appeler à un « **New Deal** » pour l'Europe :

- Pour financer un plan de développement durable (recherche et développement – R&D–, énergies renouvelables, réseaux d'infrastructures, agriculture écologique, protection de l'environnement et de l'héritage culturel, etc.),
- Pour financer un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes,
- Pour financer, à cet effet, un Fonds européen de solidarité avec des **ressources propres**.

Parlement européen

1. La constitution des groupes au Parlement est faite!

Depuis les élections de mai dernier, s'opèrent en coulisse les tractations les plus intenses afin de former un groupe, le plus important possible, au sein du Parlement. Si les choses sont assez claires pour le PPE et les S&D, l'essentiel de l'attention s'est portée sur les autres formations. En premier lieu, Marine Le Pen et ses 24 députés, en alliance avec les députés menés par le néerlandais Geert Wilder, ne sont pas parvenus à former un groupe au Parlement (source du 24/06/2014). En effet, les règles internes veulent qu'un groupe soit composé d'au moins 25 députés provenant de 7 États membres. Dans ce cas, il leur a manqué deux nationalités. Si cet échec aura, de toute évidence, des conséquences sur le poids politique du FN sur la scène européenne, le britannique Nigel Farage (UKIP) a, quant à lui, réussi à préserver sa formation EFP/ELD en s'alliant aux députés italiens menés par Beppe Grillo. L'avenir dira si la formation eurosceptique demeure telle quelle ou si de nouvelles alliances viendront redistribuer les cartes.

L'autre évènement lié à la formation des groupes est le poids des ECR qui devient ainsi la 3^e formation du Parlement, devant les libéraux. La formation ECR, traditionnellement menée par les conservateurs britanniques, change également et voit la montée en puissance de la délégation polonaise. Il sera intéressant d'analyser les prises de position de ce groupe et d'observer ainsi les compromis qui se dégageront avec les deux principaux partis. Notons également que la GUE/NGL passe devant le groupe des Verts, lequel perd de son influence. Si les enjeux de la formation des groupes paraissent obscurs pour le citoyen européen, ils deviennent très concrets quand il s'agit des auditions/nominations des Commissions ou l'attribution des présidences de commission parlementaire.

La session plénière des 2, 3 et 4 juillet viendra confirmer les équilibres relatifs des groupes en élisant le président du Parlement et les membres du bureau. Les réunions constitutives des commissions se tiendront le 7 juillet, à l'issue desquelles la constitution des bureaux (président et vice-présidents) sera annoncée. À suivre donc...

Résultats des élections 2014 par groupe politique (provisoire : 25 juin, 11 h 30)

Nombre de sièges – Pourcentage

	PPE Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)	221 29,43
	S&D Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen	191 25,43
	ECR Conservateurs et Réformistes européens	70 9,32
	ADLE Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe	67 8,92
	GUE/NGL Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique	52 6,92
	Verts/ALE Les Verts/Alliance libre européenne	50 6,66
	EFD Groupe Europe libertés démocratie	48 6,39
	NI Non-Inscrits – Membres apparentés à aucun groupe politique	43 5,73
	Autres Nouveaux élus sans appartenance à un groupe politique du Parlement sortant	9 1,20

Tout groupe politique doit être constitué de 25 députés d'au moins 7 Etats membres.

Sans préjudice de la composition du Parlement européen lors de la session constitutive du 1^{er} juillet 2014

Source: TNS/ScytI en coopération avec le Parlement européen

2. Vers une plus grande transparence du Parlement: les députés plébiscitent le vote par appel nominal

Vous connaissez l'importance des votes par appel nominal : pour les députés, pour les observateurs, les journalistes, politologues et électeurs aiment savoir. Le 26 février dernier, les députés, suivant le rapport Casini de la commission des affaires constitutionnelles, ont affiné leur règlement du Parlement européen sur ce point, dans le sens d'une plus grande transparence. L'extension du recours au vote par appel nominal a été plébiscitée par les députés : 617 voix pour, 23 contre, 12 abstentions ! En séance plénière, le vote par appel

nominal, qui n'était la règle que pour les propositions d'acte législatif, est étendu au vote final – ou unique – sur quelque rapport que ce soit. En commission parlementaire, de même, le vote final – ou unique – sur tout rapport se fera par appel nominal. Jusqu'ici, le vote nominal devait être réclamé par un quart des membres de la commission parlementaire.

3. Le Parlement rejette pour la première fois un acte délégué.

Le 12 mars dernier, les députés ont rejeté leur premier acte délégué, usant, pour la première fois, de ce droit introduit par le Traité de Lisbonne. Tout comme pour l'Accord commercial anti-contrefaçon ("ACTA" en anglais), le parlement européen entend bien user de son pouvoir d'examen de manière appropriée et ainsi envoyer un message clair à la Commission. Ici, l'acte délégué qui introduisait une exemption sur l'information des consommateurs sur les nanomatériaux (Règlement n° 1169/2011) n'a pas convaincu. Sur le fond, cet acte aurait annulé les obligations d'étiquetage pour les additifs alimentaires dit « nano », privant le consommateur d'une information que le législateur avait jugé nécessaire en son temps.

Au-delà du sujet, il est bon de noter que petit à petit, le Parlement se dote des outils pour suivre de près les actes délégués. Durant la période des élections, bon nombre de commissions parlementaires vont travailler pour améliorer leur suivi des actes délégués et des actes d'exécution. L'objectif est de fournir aux députés de la 8^e législature tous les outils indispensables pour analyser encore davantage le droit de l'Union.

Divers

Présence française dans les institutions – la relève sera-t-elle assurée après les nombreux départs à la retraite des fonctionnaires français dans les années qui viennent?

Au vu du nombre de départs à la retraite qui se profilent (de 800 à 1000 fonctionnaires français devraient quitter les institutions dans les 5 années qui viennent), on peut se demander si la relève sera assurée compte tenu de la diminution du nombre de candidats – et donc de lauréats - aux concours externes AD en 2012 (12 lauréats contre 47 en 2010), avec une très légère remontée en 2013 (17 lauréats), mais pas suffisamment significative. On note, en particulier, une totale désaffection pour les concours AST.

Les fonctionnaires français sont encore actuellement au nombre de 2307 (Fonctionnaires et END) à la Commission, ce qui représente 9,78% du total du personnel de cette institution, et se situent au troisième rang après la Belgique. Au Parlement, il y a 533 fonctionnaires et agents temporaires français, comptant pour 10,61% du personnel. Si l'on rapproche ces

chiffres du "poids démographique" de la France dans l'UE (12,8%), on comprend l'hémorragie qui nous attend avec les départs à la retraite massifs qui s'annoncent si la relève n'intervient pas, et ce que cela peut signifier en termes de perte d'influence. C'est ce que M. Vautrin, Chef du secteur "Présence et Influence françaises dans les institutions européennes" au Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) a exposé au personnel d'EPSO le 12 mai dernier.

Le gouvernement français a pris la mesure du problème et a demandé à l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) de l'aider à mieux promouvoir les carrières européennes, et les concours qui y donnent accès, auprès des jeunes français. En effet, EPSO a fait un réel effort pour améliorer l'information sur ces carrières et en montrer l'attractivité - voir son site sur lequel il détaille certains profils: http://europa.eu/epso/discover/why_eu_career/index_fr.htm

EPSO a aussi mis au point toute une série d'outils pour toucher plus directement les jeunes comme sa page Facebook et Twitter "eu-careers", le programme "EU Careers Ambassadors" (88 jeunes ambassadeurs cette année, répartis dans 103 universités européennes) sélectionnés par leur gouvernement pour faire la promotion des carrières européennes pendant une année académique, les "raconteurs", jeunes fonctionnaires récemment recrutés qui témoignent de leur expérience de travail dans les institutions (videos sur le site d'EPSO).

Le SGAE a pris ou est en train de prendre un certain nombre de mesures pour mieux informer les milieux étudiants en France et mieux relayer le message auprès de grandes institutions d'enseignement supérieur dont les diplômés préparent aux carrières européennes. Ainsi une plate-forme a été constituée avec le Ministère des Affaires étrangères, l'ONISEP, le CIDJ, les Bureaux de représentation de la Commission et du Parlement en France, tout le réseau des Instituts d'Etudes Politiques (Sciences-Po Paris et tous les IEP de province), l'ENA, les universités de Paris I et de Paris III, l'ENS à Lyon, certaines grandes écoles de commerce (HEC, ESSEC) et les grandes écoles de formation de traducteurs et d'interprètes comme l'ESIT pour essayer de comprendre les raisons du désintérêt des jeunes français pour les carrières européennes et chercher le moyen d'y remédier. Les jeunes ambassadeurs EPSO dans les universités et grandes écoles, qui étaient au nombre de 4 en 2013-2014, passeront à 8 en 2014-2015 et des conférences et séances d'information vont être organisées en plus grand nombre. Certains fonctionnaires des institutions ont déjà été approchés pour aller porter la bonne parole (par exemple lors de la "Matinale Carrières" organisée le 3 avril dernier par Sciences-Po Paris sur les métiers de l'Europe dans les institutions et autour des institutions). **N'hésitez pas à en parler autour de vous dans les réseaux d'anciens (grandes écoles notamment) pour mobiliser encore davantage de collègues.**

A noter qu' un **grand salon sur les "Métiers de l'Europe" aura lieu début 2015 à Paris** avec un stand où EPSO présentera la nouvelle procédure de sélection et offrira aux visiteurs la possibilité de passer certains tests, comme lors des journées "Portes ouvertes" dans les institutions, de manière à se familiariser avec les tests de présélection sur ordinateur et les épreuves en centre d'évaluation, et notamment de "dédramatiser" les fameux Computer-based tests (CBT) qui effraient certains postulants.

Si vos enfants étudient dans l'une des écoles/universités mentionnées ci-dessus et sont intéressés à rejoindre le réseau des jeunes promoteurs "EU-Careers", voici l'adresse avec toutes les informations utiles: <http://europa.eu/epso/ambassadors/index.en.htm>

Pour plus d'information, contacter: Anne Serizier, tel. 02/299.08.93 – anne.serizier@ec.europa.eu

Chronique " Bonnes adresses, Vie pratique"

1. Marché bio et brunch tous les dimanches

Où? A "La tricoterie" à Saint-Gilles, lieu de convivialité qui organise aussi un marché bio et un brunch tous les dimanches (on peut amener les enfants) (par Jérémie Requis)

Fabrique de meubles pendant plus de cent ans, ce lieu a été restauré, transformé pour en créer un lieu multi modal tourné vers l'échange et la solidarité. C'est un endroit à la fois cosy et vaste, complètement polyvalent mais où l'ambiance et la chaleur sont surtout au rendez-vous.

Le lieu sert à diverses activités sociales et culturelles : théâtre, concerts, ateliers, marché, formations, lieu de rencontre (retransmission de la coupe du monde de football)... dont un brunch tous les dimanches, de 10 à 16h. Le brunch s'accompagne d'un marché bio (ou l'inverse) où il est agréable de se poser et prendre un petit verre au bar qui fait face à la jolie verrière. Le principe est simple : on choisit une table et on va commander au bar via un système de jeton. L'offre est simple, efficace et de qualité: viennoiserie, jus de fruit, muesli, produits laitiers, différents type d'œuf et une boisson chaude ; le choix est modulable. Les jeunes couples s'y retrouvent avec leurs enfants, les amis et voisins prennent du bon temps et les curieux y découvrent un lieu attachant.

Allez faire un tour dans ce lieu qui se veut ouvertement « poétique » et « durable », 158 rue Théodore Verhaeren, Saint-Gilles.

<http://www.tricoterie.be>

2. Le compromis à la belge vu au travers d'un tour des bars et des lieux moins connus du Bruxelles insolite

À Saint-Gilles aller au Verschueren où vous demanderez au patron pourquoi une ligne jaune du sol au plafond pour délimiter deux zones distinctes sud-nord dans le café. Il a peut-être encore de la B Project (delta), une bière bruxelloise bien "marketée", les créateurs ont lancé 4 versions (alpha, beta...) et demandé aux bruxellois de voter pour leur préférée, ils ont alors produit en grand la delta, plutôt houblonnée aux parfums d'agrumes et fruits rouges.

Nous reviendrons à Saint-Gilles tellement il y a d'expériences à y faire; pour rester dans le compromis, voyez le café de la MAISON DU PEUPLE et comptez combien de clients populaires pour combien de clients au luxe affiché !

Rejoindre Bruxelles centre par la rue haute et la place du jeu de balle, entre les deux la rue du renard accueille le café "à l'eau chaude" un café politique où vous pourrez débattre de l'évolution historique depuis l'opposition farouche au 19^{ème} siècle entre deux partis, laïco-libéral et catholico-conservateur. Ils ont évolué vers 15 partis, rendant le pays ingouvernable sans coalitions (compromis) entre 3 ou 5 partis, et où les catholiques se retrouvent au centre entre les libéraux de droite et les socialistes et verts, tous provenant du laïco-libéral. Les gouvernements à venir vont encore nous montrer d'autres variantes du compromis à la belge.

Vous sustenter est possible juste à côté, au Restobière, qui se compromet facilement dans l'attrait aux touristes plus que la recherche de saveurs typiques. Si le patron n'est pas trop ivre, vous y serez bien reçus. Et les recettes sont très au point!

Autour de la place des puces, vous n'avez que l'embarras du choix, le resto Pimpon est à la place de la caserne des pompiers et un artiste local a recyclé les tuyaux en un portail superbe. La cuisine est assurée par l'équipe de Charli, le meilleur boulanger de Bruxelles (rue sainte Catherine) même s'il est de Montpellier (là, c'est le compromis du boulanger).

Mes cafés préférés sont La Brocante pour son jazz bon enfant le dimanche, ou le Chaff qui fait le lien entre l'église et la piscine. Le compromis à la belge se retrouve bien à cette piscine-bains-douches érigée au-dessus des toits de Bruxelles au moment (entre les guerres) où le quartier s'est beaucoup urbanisé, mais sans « commodités »... il fallait aller au bain.

Retour en direction de la Grand-Place, vous apprécierez le "skate-park" devant le home de personnes âgées : les riverains s'étaient inquiétés du bruit qui pourrait incommoder les anciens ! « pas de problème, a répondu le directeur du home, nous allons migrer tous les sourds du côté du skate-park ! » Un compromis efficace. Le bowling en face l'est moins, tellement il est invraisemblable qu'on ait autorisé un immeuble aussi moche (et maintenant sauvagement bruyant le soir) au-dessus de vestiges de la première enceinte datée du 12^{ème} siècle, une tourelle et son chemin de ronde.

Une pause au café « A la fleur en papier doré » qui était le repaire des surréalistes Magritte, Mariën ou Scutenaire. Pour se moquer de la cote vertigineuse de Magritte, Mariën avait fait un billet de 5000F à son effigie. Le café des anarchistes, le Dolle Molle, animé par l'iconoclaste Jan Bucquoy avec son musée du slip, permet aussi de s'imprégner du non-conformisme des anarchistes locaux.

N'oublions pas le Manneken pis et son café d'attitrés, le Poech' (pour PoechnelleKelder) où les plus délurés vont se taper une gueuze dans la cave aux marionnettes. Toutes les personnalités importantes ont leur plaque de cuivre sur une des tables.

Un petit écart par le quartier gay où le meilleur restaurant est tenu par des filles, Les Connes, rue des teinturiers, une cuisine orgasmique dans son intention et sa réalité, j'espère aussi pour vous...

Un élément du compromis à la belge qui vous saute aux yeux est le "façadisme" : depuis 1965 où on a démoli un fleuron de l'architecture Art Nouveau, la Maison du Peuple des Marolles, les protestations en ont fait un cas d'architecture. Depuis lors, on ne démolit plus les façades mais on vide les immeubles insalubres pour reconstruire l'intérieur. Beaucoup d'exemples, dont l'Université Hooge School rue de la Montagne aux Herbes. Vous pouvez y entrer mais aussi vous attabler en face au fameux café « A la mort subite » où les serveurs vous expliqueront les traditions et compromis.

Les Galeries Saint-Hubert sont elles-mêmes un arrangement à la belge ; aujourd'hui propriété d'une seule famille, les Grosjean, il avait fallu dix ans et la constitution d'une société coopérative pour donner à l'architecte Cluysenaar les moyens de lancer ce grand projet. C'était la première fois où "Architecte!" devenait une insulte populaire, car Cluysenaar avait délogé les petits métiers qui rendaient cette rue St-Hubert malsaine : les poissonniers, trafiquants, prostituées qui squattaient cette rue médiévale. Les petits métiers n'ont pas aimé et leur langage s'est enrichi d'une nouvelle insulte. Un assainissement coûteux mais réussi. Comme celui qui a valu au second architecte d'être également insulté quarante ans plus tard, en tant qu'architecte fou ou "schieve architect", Poelaert et son énorme Palais de Justice. Mes préférés des Galeries sont le café Mokafé, le fameux restaurant Ogenblik ou le marchand de bières à déguster sur place, Délices et Caprices, 68 rue des Bouchers. Ce dernier est un compromis à lui seul, le meilleur connaisseur et vendeur de toutes les bières de Belgique, il s'appelle Pierre Zuber, né en Suisse et citoyen britannique! Sa compagne flamande Anns est complémentaire... !

En revenant au boulevard Anspach on peut voir mille exemples de compromis à la belge :

- Rénovation de l'immense enseigne cocaïnée sur la place de Brouckère, l'échevin a seulement répondu aux protestations par « c'est un élément historique, cette publicité pour soda a toujours barré la perspective »
- Aucun café ne sert d'alcool au sud de la place Rouppe, mais c'est culturel

- Le restaurant le plus cher de Bruxelles, le « Comme chez soi » sur la place Rouppe, met les clients mal-à-l'aise par l'excès de serveurs (à l'opposé complet de chez soi)
- Le palais de la Bourse attend sa réaffectation, il avait été construit sur la Place au Beurre (pour mettre du beurre dans les épinards), place qui, elle-même, s'était établie sur l'emplacement du monastère des frères pauvres, les franciscains, détruit pour faute de trop grande richesse... tout ça pour finir en Palais de la Bourse, maintenant désaffecté. Il redeviendrait le centre du picnic social comme le demande l'association PicNicStreet !
- On peut visiter les vestiges du monastère le premier samedi du mois à 11h, en prenant les tickets au Musée de la Ville. En attendant dégustez un « half & half », le compromis à la belge, au café Cirio créé par cet épicier italien qui a fait la belle époque de Bruxelles.

Les compromis ont toujours façonné Bruxelles, prenez l'église Saint-Nicolas juste à côté (et bordant autrefois les marécages de la rivière Zinne) : en fin de construction, les bâtisseurs ont repéré une fragilité des piliers de façade et ont décidé (dès le 12^{ème} siècle) de courber le plan. À mon avis, c'est l'église la plus courbe de la terre, même si la cathédrale Saint-Michel en a pris un petit coup aussi.

Le compromis à la belge est peut-être de tordre les aiguilles quand il faut s'adapter au terrain.

Un historien politique (dont j'ai perdu le nom) expliquait que la complexité institutionnelle (fédéralisme plaqué sur une constitution royale, interactions des niveaux communautaires, régionaux, provinciaux, communaux...) est nécessitée par le risque de violence entre les groupes, une façon d'acheter la paix entre des groupes en tension... bon, ça expliquerait qu'on ne décide jamais rien en Belgique... à moins que j'ai bu une bière de trop à l'Archiduc, mon bar à jazz préféré!

Pour plus d'information, contacter Armel Prieur (armel.prieur@ec.europa.eu).

Vie pratique: trucs et astuces pour expatriés

Nouveau(x) né(e)(s) ? Comment enregistrer son enfant ?

La bonne nouvelle vient d'arriver ou vous êtes encore dans les préparatifs de dernière minute: chambre, équipement, linge, etc...!? L'arrivée d'un premier enfant est toujours source de stress et de précipitations tant il y a de choses à faire et à préparer.

Pour ce qui concerne **l'état civil**, les choses peuvent paraître simples, mais si on y regarde de plus près, chaque cas est unique. Alors n'attendez pas la naissance avant de vous informer sur les démarches à faire. En effet, faut-il inscrire son enfant au consulat ou dans sa

commune d'origine ? Quid si l'on accouche en France et que l'on vit en Belgique ? Qu'en est-il pour les couples binationaux ? Y a-t-il une différence si on est marié ou pas... ? Tant de questions que l'on ne se pose pas, mais qui sont déterminantes. En outre, certaines situations personnelles peuvent être encore plus complexes, étant donné la disymétrie du droit entre la Belgique et la France (accès à la procréation en particulier) entraînant, de fait, des situations insolubles ou particulièrement complexes en matière d'état civil.

Dans le cas le plus probable, c'est dire dans les 15 jours suivant la naissance d'un enfant sur le territoire belge, et dont au moins un des parents est français, marié(e) et réside en Belgique, il conviendra d'enregistrer l'enfant au consulat. Pour cela, le site internet du consulat de France est bien fait (<http://www.consulfrance-bruxelles.org/Naissance-enfant-mineur>). Il indique l'ensemble des pièces justificatives à fournir : certificat de naissance de l'enfant, livret de famille et une preuve de la nationalité française d'au moins un des parents. L'enregistrement se fait sans rendez-vous et sur simple déclaration du père, de la mère, du médecin ou de toute autre personne qui a assisté à l'accouchement. Dans le cas où vous n'êtes pas mariés, ou que le délai des 15 jours après la naissance est passé, le consulat vous fournit également toutes les indications nécessaires. L'ensemble de ces démarches vise l'obtention des documents de nationalité, carte d'identité ou passeport.

En revanche, si les démarches aux consulats sont importantes et nécessaires pour la délivrance des documents relatifs à la nationalité française de votre enfant, **elles ne vous dispensent pas des démarches dans votre commune en Belgique**. En effet, tôt ou tard, vous devrez enregistrer votre enfant dans sa commune de résidence pour la délivrance d'un titre de séjour ou d'une carte de résident belge. Ceci peut se faire indépendamment de toutes démarches consulaires. Par ailleurs, sachez que la Belgique est signataire de la convention de La Haye, et qu'à ce titre, elle doit appliquer la loi française dans tout ce qui revêt du principe d'acquisition de la nationalité. Ainsi, il vous est possible d'enregistrer votre enfant à l'état civil belge qui vous délivrera un acte de naissance. À vous de faire transcrire cet acte de naissance lors de l'enregistrement au consulat ou dans vos démarches pour l'obtention des documents d'identité français.

Si votre situation personnelle est plus complexe, il est conseillé de vous adresser à un avocat spécialisé dans ces sujets avant d'entamer une quelconque démarche. Il vous aidera à élaborer la meilleure stratégie possible et ce, dans l'intérêt supérieur de l'enfant. La famille évolue, le droit aussi, et dès qu'il s'agit de votre enfant, mieux vaut avoir des certitudes. Dans ce domaine, l'anticipation est la meilleure des conseillères!

Pour plus d'information: jeremie.requis@europarl.europa.eu

Le coin des lecteurs

Etat de l'Union européenne, rapport 2014

Editeur: Fondation Robert Schuman

<http://www.robert-schuman.eu/fr/librairie/0202-rapport-schuman-sur-l-europe-l-etat-de-l-union-en-2014>

Après les élections européennes, quelles perspectives pour l'Union européenne?

Résumé: Au lendemain des élections du Parlement européen des 22-25 mai 2014, quel avenir pour les Européens? Quelles perspectives pour l'Union européenne ? Alors qu'au plus fort de la crise de l'euro, certains prédisaient la disparition de la monnaie unique européenne, voire même la désintégration pure et simple de l'Europe, qu'en est-il, à un moment où la sortie de crise semble se confirmer ? Les Européens se montrent particulièrement préoccupés pour l'avenir. Une très large majorité d'entre eux sont ainsi convaincus que la vie de la jeune génération sera plus difficile que la leur. L'Europe doit donc se préparer pour faire face aux principaux défis de demain. Comment ? En mettant en avant les atouts existants, et surtout en améliorant les points faibles. Plusieurs éléments pourraient avoir une influence positive sur la manière dont les Européens envisagent l'avenir : l'amélioration de la situation économique, d'abord. Mais également les changements qui devraient intervenir dans les institutions européennes à la suite du dernier scrutin.

<http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-318-fr.pdf=ok>

L'UE après les élections : demandez le programme ! Article de J.Delors & A.Vitorino -

Résumé: Alors que nombre de **débats se focalisent sur l'identité des principaux décideurs européens** de la période 2014-2019, il est essentiel de préciser **sur quelles orientations politiques l'UE est appelée à agir** après les élections européennes des 22-25 mai.

Une telle **clarification programmatique** est d'autant plus nécessaire pour la désignation du président de la Commission, qui doit bénéficier de l'appui d'une majorité qualifiée des membres du Conseil européen et de l'approbation d'une coalition majoritaire au Parlement européen.

Dans cette perspective, **trois orientations politiques principales** semblent se dégager sur la base des rapports de force partisans établis par les électeurs européens, et qui ont en commun de **promouvoir une action européenne à la fois plus lisible et capable de produire des résultats probants**, au niveau de l'UE comme de la zone euro.

- **De l'Europe de la Troïka à l'Europe du triptyque** : « La compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit »
- **De l'Europe introvertie à l'UE dans la mondialisation**
- **De l'Europe intrusive à l'Europe incarnée**

<http://www.notre-europe.eu/media/ueapreselections-delors-vitorino-ne-ijd-juin14.pdf?pdf=ok>

Le Royaume-Uni doit-il sortir de l'Union européenne ?

- [Pauline Schnapper, La Documentation française](#), 2014, ISBN : 978-2-11-009464-3

Après un rappel historique des relations entre le Royaume-Uni et l'Europe continentale, Pauline Schnapper explique les raisons pour lesquelles les Britanniques ont toujours eu du mal à accepter de participer pleinement au projet européen. Tout en soulignant l'acclimatation réussie du Royaume-Uni aux contraintes communautaires et son influence indéniable sur le processus d'intégration européenne, elle cherche à comprendre comment la tentation britannique de sortir de l'Union a pu réapparaître. Elle s'attache enfin à évaluer la probabilité d'un British Exit avec ses conséquences.

Contrôles aux frontières et droit d'asile: quel nouveau cap pour l'UE?

Alors que le Conseil européen des 26-27 juin 2014 doit définir les nouvelles orientations stratégiques post-Stockholm quels sont les défis à relever en matière de contrôles aux frontières et de droit d'asile ?

Dans ce contexte, le Policy Paper de Corinne Balleix présente :

1. Un bilan de ce qui a été entrepris au niveau européen pour le contrôle des frontières et le droit d'asile
2. Une évaluation des mécanismes de solidarité établis entre les États membres
3. Des recommandations pour relever les défis du programme post-Stockholm : concilier externalisation accrue de la politique migratoire et préservation du droit d'asile.

<http://www.notre-europe.eu/media/frontiereasile-balleix-ne-ijd-juin14.pdf?pdf=ok>

L'Espace Schengen : un sujet de controverses récurrent, par Édith Lhomel

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000694-l-espace-schengen-un-sujet-de-controverses-recurrent-par-edith-lhomel>

Engager l'Europe dans le monde

Manifeste de la Task Force réunissant **Jacques Delors, Antonio Vitorino, Pascal Lamy, Eneko Landaburu, Etienne Davignon, Elisabeth Guigou, Nicole Gnesotto, Philippe de Schoutheete, Elvire Fabry et Sami Andoura**. Ces personnalités appellent les responsables européens qui

prendront leur fonction au tournant de l'été 2014 à engager un rebond stratégique dès le début de la législature de 2014-2019 pour faire avancer la politique extérieure de l'Union.

L'UE ne pourra pas contribuer à renforcer sa place et son rôle sur la scène internationale qu'en se donnant des objectifs concrets à court et à moyen terme pour faire avancer cinq chantiers prioritaires :

1. Accélérer la mise en place de mécanismes de **gestion collective de crise** et enrayer la baisse des capacités militaires nationales.
2. Coordonner les intérêts en matière énergétique pour assurer la sécurité des approvisionnements, ce qu'une «**communauté européenne de l'énergie**» devrait permettre.
3. Renforcer la solidarité dans la lutte contre l'immigration clandestine, en développant simultanément une **politique commune d'immigration légale** qui permette de relever le défi du déclin démographique européen.
4. Aider les entreprises européennes à bénéficier de la croissance des marchés émergents et **promouvoir les normes** UE dans le cadre de la politique commerciale commune.
5. Enfin, l'UE doit s'**engager plus activement auprès de ses voisins**.

<http://www.notre-europe.eu/media/engagereuropedansmonde-task-force-ne-ijd-juin14.pdf?pdf=ok>

Pourquoi et comment l'Europe restera le cœur du monde – Petit traité d'optimisme, par Jean-Dominique Giuliani

Résumé: L'Europe n'est plus le centre du monde. Elle n'est plus la première puissance militaire. Elle ne domine plus, comme jadis, un monde qu'elle a dirigé. Mais l'Europe est, pour le monde, le cœur qui donne le rythme, qui irrigue les esprits, qui nourrit la culture, qui invente et qui attire. Sans parler de son rôle comme puissance économique et commerciale, l'Europe, selon Jean-Dominique Giuliani, a en elle tous les ressorts qui lui permettent de demeurer une référence solide dans le monde en termes de générosité et de valeurs démocratiques et humanistes. Ce « petit traité d'optimisme » tente de démontrer que l'Europe a de bonnes chances de relever les défis auxquels elle est confrontée. Lecture roborative!!

La grande séparation – pour une écologie des civilisations par Hervé Juwin

Résumé: un large accord existe désormais sur la nécessaire préservation de la biodiversité. Mais quid de la diversité humaine? De la diversité des cultures? Nous n'avons pas moins à nous préoccuper de sauvegarder le trésor que représentent les différentes manières d'être homme, aujourd'hui laminées par la mondialisation, un développement économique aveugle et l'indifférenciation juridique. Il y faut plus qu'une politique attentive à maintenir

les conditions de survie des cultures dans leur originalité. Il y faut une redécouverte du vrai sens de la politique.

Editeur: Le Débat, Gallimard 2013, ISBN 978-2-07-014287-3

Droits des utilisateurs d'internet

Le Conseil de l'Europe a lancé en avril dernier un [Guide](#) des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet, afin de les aider à mieux comprendre quels sont leurs droits lorsqu'ils sont en ligne et ce qu'ils peuvent faire lorsqu'il est porté atteinte à ces droits.

Ce guide a été rédigé en réponse à la nécessité de mettre les utilisateurs en capacité d'exercer leurs droits humains en ligne. D'une manière générale, leurs droits sont énoncés dans les règles d'utilisation des services proposés par les sociétés d'internet – règles qui, la plupart du temps, se présentent sous la forme d'une longue liste de conditions légales et contractuelles très rarement lue et plus rarement encore comprise.

Ce guide est focalisé sur les droits de l'homme sur lesquels internet a le plus d'impact : l'accès et la non-discrimination, la liberté d'expression et d'information, la liberté de réunion, d'association et de participation, la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, l'éducation et les connaissances générales, la protection des enfants et des jeunes, et le droit à des recours effectifs en cas de violations des droits de l'homme en ligne.

Entendu sur les ondes.....

L'Europe, continent d'immigration à podcaster sur France Culture

<http://www.franceculture.fr/emission-repliques-l-europe-continent-d-immigration-2014-06-21>

